



DOSSIER DE PRESSE 20.06.2019

# PRÉSENTATION

# PLATEFORME CYCLO-FICHE





+11,9%\*

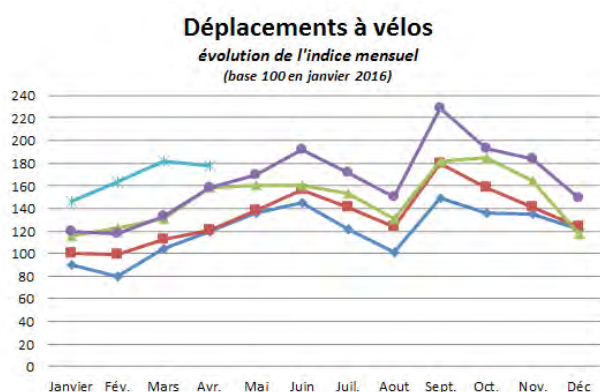
PROGRESSION DE LA PRATIQUE DU VÉLO en avril dans la métropole de Bordeaux par rapport à avril 2018.

\*source Bordeaux métropole

## LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES : UN LEVIER POUR LE REPORT MODAL

La direction prise par les politiques publiques métropolitaines depuis le Grenelle des Mobilités de 2012, renforcée par l'ambition des deux Plan-Vélo successifs, vise à apaiser nos routes et nos rues et à

**En Avril 2019, la Métropole enregistrait une progression de la pratique du vélo de 11,9% par rapport à avril 2018.**



8% des métropolitains utilisent leur vélo et 15% des bordelais dans le centre ville.

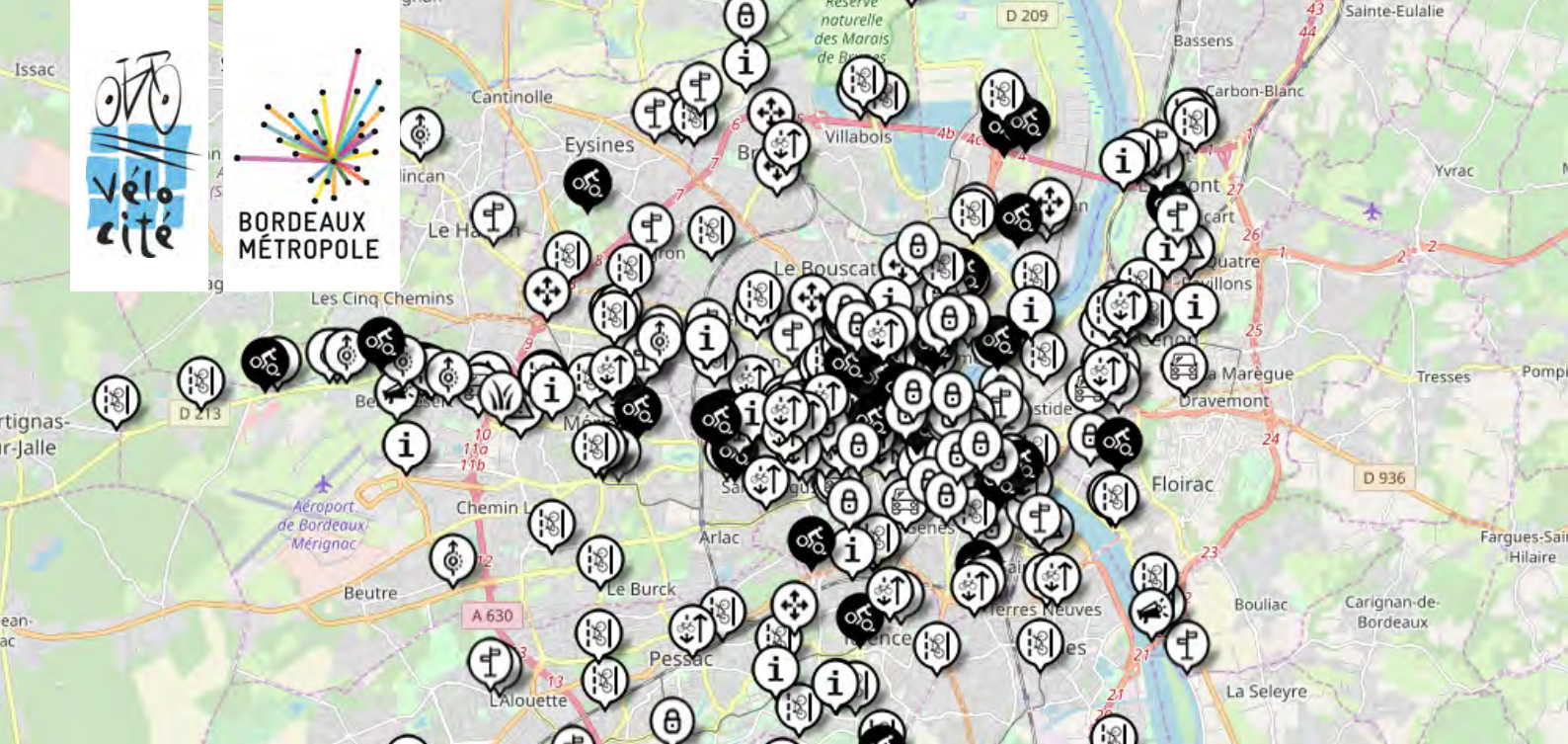
Rappelons que le cyclisme urbain est une solution efficace pour lutter contre la congestion automobile. Plusieurs exemples locaux démontrent qu'un aménagement de qualité, dédié au vélo, permet l'augmentation du nombre de cyclistes, tant en centre ville qu'en périphérie et favorise le report modal depuis la voiture vers le vélo.

Le report modal engendré par la réservation du **Pont de pierre** illustre bien ce principe. Depuis sa réservation aux modes actifs et collectifs en 2018, on observe des franchissements de plus de 10 000 cyclistes par jour, soit plus qu'un doublement de la pratique. De même près de 5000 voitures ont totalement disparu de la circulation.

**L'avenue de Beaudésert** (zone aéroport de Mérignac) a vu sa pratique cycliste tripler depuis la création de deux pistes cyclables en 2018 : «333 cyclistes/jour ont été comptabilisés, dont 62 % déclarent avoir abandonné la voiture suite à la réalisation de cet aménagement. » indique Bordeaux Métropole.

Faire croître la place du vélo en ville, c'est œuvrer pour une métropole au développement soutenable et profitable à ses habitants, à tous les niveaux. Qu'il s'agisse de répondre à des enjeux écologiques, économiques, sociaux (et plus encore), l'adoption par le plus grand nombre du vélo comme moyen de transport est une solution à investir pleinement.

**L'action de la Cyclo-fiche, qui vise à favoriser le cyclisme urbain, s'inscrit pleinement dans une recherche d'innovation pour une mobilité fluide, raisonnée et sécurisée.**



## LE PROGRAMME CYCLO-FICHE

Le programme Cyclo-fiche initié en 2001 fait aujourd'hui peau neuve, après un an et demi de développement par l'équipe de Vélo-Cité. Il a pour objectif d'offrir à la communauté des usagers du vélo un outil citoyen, participatif, accessible et public afin d'améliorer leurs conditions de circulation en ville. Il est rendu opérationnel à travers un partenariat avec Bordeaux Métropole.

Cet outil connaît cette année un bouleversement majeur : la numérisation de son processus avec l'inauguration du site internet. Face à l'augmentation du nombre de cyclistes, à leur désir toujours plus fort de disposer d'aménagements de qualité et à leur envie de mettre au profit de tous leur expertise d'usagers, notre association se voit de plus en plus sollicitée. Notre volonté de traiter cette demande en hausse de façon innovante nécessitait une modification dans notre façon de faire, et l'usage de l'outil numérique s'est imposé.

[HTTP://CYCLOFICHE.VELO-CITE.ORG](http://cyclofiche.velo-cite.org)

La plateforme numérique répond à plusieurs enjeux et objectifs :

- > créer un véritable **service** pour répondre aux **besoins des cyclistes** sur leurs trajets quotidiens (trous, marquage, propreté, mise en place de nouveaux aménagements...), en terme de sécurité et de pratique

- > satisfaire une "demande" grandissante, tout en **impliquant davantage les cyclistes** qui deviennent inspecteurs et auteurs des cyclo-fiches

- > **alerter et améliorer** la qualité du réseau cyclable dans le Métropole bordelaise

- > mettre en place un **outil de plaidoyer** grâce aux statistiques générées (nombre de cyclo-fiches, type de problèmes, résolution ou non des problèmes par territoire...)

- > **simplifier les échanges** entre les cyclistes à l'origine des observations, Vélo-Cité, les techniciens et aménageurs de Bordeaux Métropole ainsi que des municipalités via un outil simple et accessible à tous

- > obtenir une meilleure lisibilité globale de la répartition des problèmes à l'échelle du territoire métropolitain

- > communiquer, rendre visible et public les signalements auprès de nos adhérents, de la communauté cycliste et des élus



## LA CYCLOFICHE, UN OUTIL DE VEILLE & DE PLAIDOYER

La plateforme cyclo-fiche est un formidable **outil de veille**. Les cyclistes qui circulent chaque jour dans la métropole permettent, grâce à leurs signalements, d'établir un **diagnostic de la cyclabilité du territoire** continuellement mis à jour.

La grande innovation apportée par le passage au numérique, c'est la production d'une **base de donnée**. Cet outil statistique permet à Vélo-Cité d'**analyser finement** les besoins de chaque parcelle de territoire en

fonction des aménagements existants et des attitudes des cyclistes à leur rencontre.

Grâce à cette vue surplombante, il nous est plus facile de répertorier **les points forts et points faibles du réseau cyclable** de chaque commune.

Cela renforce notre plaidoyer, la qualification de nos alertes ainsi que nos demandes d'amélioration du réseau auprès de nos divers interlocuteurs.

## LA CYCLOFICHE, UN OUTIL CITOYEN & PARTICIPATIF

Mettre le doigt sur un problème, c'est se donner la possibilité d'y remédier.

Les cyclo-fiches permettent aux cyclistes de localiser les anomalies du réseau cyclable, et **de proposer, en collaboration avec notre équipe, des solutions concernant son trajet personnel, au bénéfice de tous**; enfin de transmettre ce travail préliminaire à nos partenaires institutionnels.

Permettre à chacun d'effectuer ces signalements, c'est se donner l'opportunité

de profiter du regard de milliers de cyclistes qui circulent sur le territoire chaque jour.

Cette **démarche participative** s'inscrit parfaitement dans le contexte actuel, où le citoyen est **un acteur mobilisé et engagé en faveur du changement**, participe au processus démocratique et aux évolutions de son environnement. Toute personne peut donc, via la plateforme, partager son signalement à l'ensemble de la communauté et **participer aux évolutions du cadre de vie et de l'aménagement des territoires**.

Le travail de création et de promotion de la plateforme en ligne a débuté fin 2017. Il est le fruit du travail de l'équipe de vélo-cité et aussi d'un important travail bénévole, régulier, militant et animé par la défense du vélo dans la métropole (en particulier des développeurs web bénévoles).



## UNE COLLABORATION AVEC BORDEAUX MÉTROPOLE

Vélo-Cité porte les demandes des acteurs de la société civile auprès des acteurs institutionnels, afin qu'elles soient écoutées et prises en compte. La plateforme cyclo-fiche est rendue opérationnelle grâce à la collaboration mise en place avec Bordeaux Métropole dès les années 2000.

Chaque cyclo-fiche saisie par l'utilisateur est **modérée par Vélo-Cité** : nous vérifions son bien-fondé, son contenu et sa qualité de présentation. Si nécessaire, nous y ajoutons une proposition réalisable pour nos partenaires de Bordeaux Métropole et **nous la validons pour la transmettre.**



**Une notification** est alors envoyée. Sur une **interface d'administration** dédiée, **les techniciens de Bordeaux Métropole accèdent à la liste des observations** pour en prendre connaissance, les traiter et/ou les transmettre aux services habilités.

S'ensuit **la phase d'expertise.** Selon son contenu, une cyclo-fiche peut requérir

l'intervention de différents services : en charge de la voirie, de la signalisation, des espaces verts, voir même des polices municipales de chaque commune.

Notre partenariat avec Bordeaux Métropole **simplifie ces échanges** car nous dialoguons avec un interlocuteur unique qui distille les fiches aux services, aux communes concernées et centralise les réponses.

Lorsque le traitement est validé en interne, les techniciens et autres acteurs de terrain inscrivent **la résolution du signalement** à leur agenda.

Lorsque **l'intervention est effectuée**, le statut de la fiche peut être actualisé de façon à ce qu'elle soit affichée comme étant résolue (statut visible de tous depuis la plateforme).

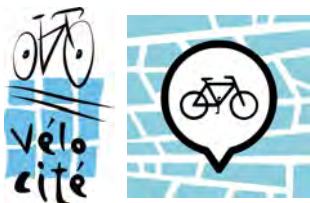
Pendant l'ensemble du processus, l'auteur du signalement a accès aux réponses publiques communiquées par Bordeaux Métropole, en fonction de l'état d'avancement de la fiche.



## MODE D'EMPLOI UTILISATEUR

Signaler une discontinuité cyclable, un trou dans la chaussée, une peinture effacée, demander la création d'aménagements dédiés? Le principe est simple pour l'utilisateur : la plateforme donne accès à une cartographie sur laquelle il localise le point noir, clique pour décrire son problème et

joint une photo. Ensuite Vélo-Cité modère la demande et la transmet aux équipes de Bordeaux Métropole avec des propositions concrètes. Après étude et concertation, la réponse est formulée quant à la possibilité de résorption du problème et les travaux sont réalisés.



### Guide d'utilisation de la plateforme Cyclo-fiche

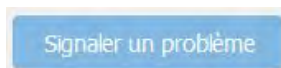
*Grâce à ce petit guide, la plateforme en ligne de signalement de Vélo-cité n'aura bientôt plus de secret pour vous ! Suivez ces quelques étapes pour produire vos propres observations et nous nous occupons du reste.*

> Aller à l'adresse  
<http://cyclofiche.velo-cite.org/>

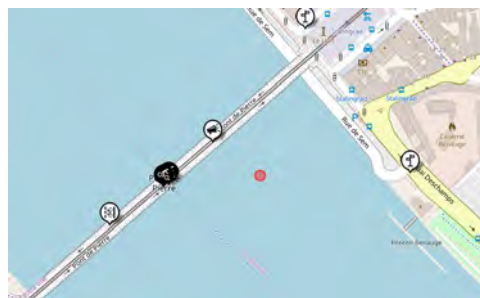
> Zoomer sur la carte à l'emplacement de l'observation à réaliser.

> Avant de signaler le problème, vérifier si une observation similaire existe déjà pour le même problème. Le cas échéant, cliquer sur le pictogramme pour vérifier l'état d'avancement de la fiche.

> Cliquer sur "Signaler un problème".



> Replacer le curseur rouge avec précision à l'emplacement de l'observation (celui-ci se place par défaut au milieu de portion de carte affichée à l'écran).



> Renseigner les informations de la fiche dans le menu déroulant qui s'ouvre à droite de l'écran, en prenant soin :

- d'être le plus précis possible dans la teneur de la demande et sa localisation
- d'être courtois.e
- de ne pas oublier la photo (qui est un facteur important dans la prise en compte des cyclofiches)
- d'indiquer vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter et vous tenir informés de son évolution.

## ET APRÈS?

> Une fois enregistrée sur la plateforme, les cyclo-fiches sont modérés par l'association Vélo-Cité : la teneur de la demande ainsi que la formulation sont vérifiées. Ceci étant fait, les fiches deviennent visibles depuis l'interface utilisateur de la plateforme.

> De notre côté, nous téléchargeons chaque cyclo-fiche avant de l'envoyer par email aux techniciens de Bordeaux Métropole. Cela nous permet d'assurer le suivi de chaque cyclo-fiche, d'être informés de son traitement et de vous tenir au courant grâce aux coordonnées que vous nous avez transmises.



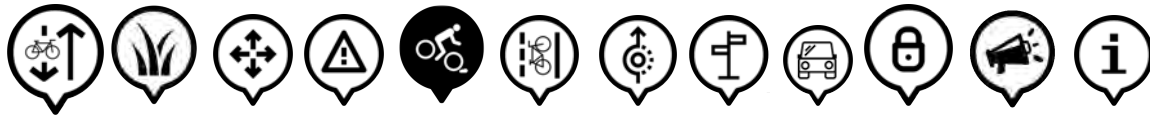
> Par ailleurs, il est possible de trier et de rechercher les cyclo-fiches déjà existantes. Deux menus déroulants (en haut à gauche) permettent de les afficher selon différents critères :

- par date de création des observations
- par statut (En attente, Programmé, Refusé, Résolu)



> Vous pouvez suivre sur la cyclo-fiche les réponses apportées par Bordeaux Métropole et Vélo-Cité

## TYPES DE DEMANDES TRAITÉES



Sur la plateforme, chaque icône correspond à un problème spécifique :

- Double sens cyclable
- Végétation gênante
- Carrefours
- Chantiers gênants ou dangereux
- Déformation de la chaussée (trou...)
- Pistes et bandes cyclables problématiques
- Ronds points
- Signalisation verticale (panneaux) peinture et marquage au sol
- Stationnement dangereux ou gênants (traités avec les polices municipales)
- Stationnement vélo
- Manifestations : demandes spécifiques de Vélo-Cité et des usagers (ex: route de Toulouse)
- Autres problématiques cyclables

## EXEMPLES DE CYCLO-FICHES RÉSOLUES



### La rue Etchénique enfin équipée d'un double sens cyclable

*Et c'est une bonne occasion d'aborder quelques sujets que nous avons à cœur, du rôle des usagers dans l'aménagement de l'espace public aux outils existants pour leur faciliter la tâche*



La rue Etchénique, située à Bordeaux Caudéran, est une rue à sens unique de près de 850 mètres. La parcourir sur toute sa longueur prend environ 8 minutes à pied, pour seulement 3 minutes à vélo. Avant la mise en place du double sens cyclable, un détour qui faisait plus que doubler le temps de trajet était nécessaire pour rejoindre la rue Pasteur depuis l'avenue d'Arès.

#### **Une démarche citoyenne appuyée par Vélo-Cité**

La mise en place de ce double sens cyclable s'est faite à l'initiative d'une quinzaine de riverains, habitants et commerçants du quartier. S'il existe déjà 418 km de zones à circulation apaisée dans la métropole bor-

delaise (zone 30, double sens cyclable, zone de rencontre...), pourquoi se priver de 850 mètres supplémentaires ? Cette demande, qui émerge à la fin de l'année 2017, illustre la capacité des usagers à penser des aménagements adaptés à leurs besoins. Avec le soutien de Vélo-Cité, l'idée a été amenée devant les décideurs et aménageurs qui ont su reconnaître son bien-fondé et faire le nécessaire pour qu'elle voie le jour.

#### **Des moyens d'apaiser nos rues**

Donner la priorité aux vélos et autres modes de déplacement actifs est un moyen simple de rendre nos villes plus agréables à vivre. La largeur de la chaussée et le faible trafic ont permis de changer le visage de cette rue, désormais passée en zone 30.

Depuis 2003, Vélo-Cité transmet aux institutions les besoins en aménagements signalés par les usagers via nos cyclofiches. Nous travaillons depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une interface numérique, qui sera dévoilée et utilisable par et pour tous au printemps 2019... Affaire à suivre !







AVANT



APRÈS

Chaussée déformée / Boulevard du Président Wilson - Bordeaux

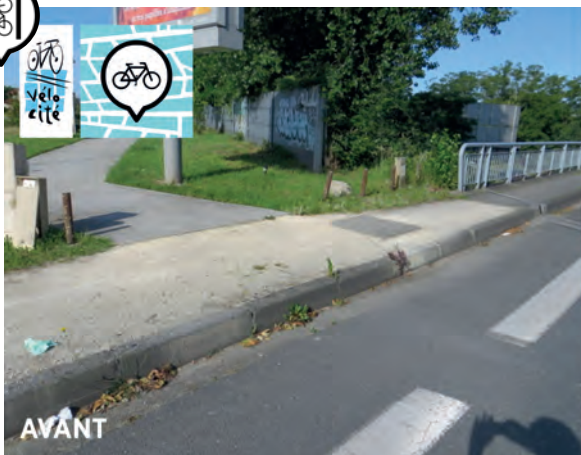


AVANT



APRÈS

Stationnement vélo / rue de la manutention - Bordeaux



AVANT



APRÈS

Piste cyclable / avenue de Saint-Médard - Eysines



AVANT



APRÈS

Stationnement dangereux / avenue Mirrieu de Labarre - Villenave d'Ornon



## JEUDI 20 JUIN 2019 > OUVERTURE OFFICIELLE DE LA PLATEFORME + ÉVÉNEMENT DE LANCEMENT - PLACE DU PALAIS À BORDEAUX

### 12H - 20H > ÉVÉNEMENT DE LANCEMENT PLACE DU PALAIS À BORDEAUX

> **ATELIERS / FORMATIONS** : prise en main et utilisation de la plateforme cyclo-fiche en ligne (de 12h à 19h).

Les cyclistes apportent leurs propres photos d'aménagement(s) problématique(s) ou utilisent celles de la base de données de Vélo-Cité.

> **CYCLO-PATROUILLES** : départs en groupe pour recenser les problèmes d'aménagement dans le centre ville de Bordeaux (départ place du palais - environ 30min par patrouille)



- à 12h45 > **"À la recherche des M12 de Victor Hugo"** / Recensement des besoins d'installation de panneaux "cédez-le-passage cycliste au feu", Cours Victor Hugo à Bordeaux

- à 17h45 > **"Il est où mon arceau vélo?"** dans le quartier Saint-Pierre et Saint-Michel à Bordeaux

- à 18h30 > **"Opération coup de balai"** dans le quartier Saint-Paul (centre) et les quais à Bordeaux

> **À PARTIR DE 19H : TEMPS CONVIVIAL** et discussions autour des cyclo-fiches et d'un verre !! (Offert par Vélo-Cité)

**CYCLOFICHE.VELO-CITE.ORG**



## COMMUNICATION & DIFFUSION

UNE ADRESSE INTERNET :  
**CYCLOFICHE.VELO-CITE.ORG**



UN LOGO CRÉÉ PAR  
L'ILLUSTRATEUR  
**LIVIO FANIA**

UNE VIDÉO DE 2 MIN  
& 5 DÉCLINAISONS FORMAT COURT

**#CYCLOFICHE** : UN HACHTAG  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



UN GUIDE UTILISATEUR

## UN MÉMO PAPIER



**CYCLO-FICHE** : LA PLATEFORME EN LIGNE DE VÉLO-CITÉ  
pour signaler vos problèmes de circulation à vélo !

Vous circulez à vélo dans la métropole bordelaise et vous souhaitez signaler un problème sur votre trajet ? Vélo-Cité, l'association des cyclistes de l'agglomération a créé une plateforme en ligne, qui recense vos demandes et les transmet aux aménageurs de Bordeaux Métropole.

### MODE D'EMPLOI

1. PRENEZ UNE PHOTO
2. RENDEZ-VOUS À L'ADRESSE  
**CYCLOFICHE.VELO-CITE.ORG**
3. ZOOOMEZ SUR LA CARTE À L'ENDROIT DE VOTRE PROBLÈME
4. CLIQUEZ SUR LE BOUTON "SIGNALER UN PROBLÈME" pour renseigner les détails et les données de géolocalisation
5. VÉLO-CITÉ MODÈRE VOTRE FICHE & ENVOIE UNE NOTIFICATION aux services compétents pour les avertir et trouver une solution
6. SUIVEZ LES RÉPONSES DE LA COLLECTIVITÉ et les avancées directement en ligne en cliquant sur l'icône générée à l'endroit de votre signalement

en partenariat avec >



CONTACT > VÉLO-CITÉ  
16 RUE AUSONE - 33000 BORDEAUX  
TEL. > 05 56 81 63 89 / MAIL > CONTACT@VELO-CITE.ORG  
VELO-CITE.ORG





**Vélo-Cité, association d'usagers créée en 1980, a pour objet la défense et la promotion du vélo sur le territoire métropolitain de Bordeaux.**

Par ses actions, Vélo-Cité permet de rassembler et de défendre les intérêts des cyclistes et de promouvoir et développer l'usage de la bicyclette comme moyen de déplacement au quotidien pour le plus grand nombre et comme réelle alternative à la voiture individuelle.

Vélo-Cité est un interlocuteur militant privilégié des responsables et techniciens en ce qui concerne les aménagements de voirie, la circulation des modes actifs, les équipements, la sécurité et le confort des cyclistes ainsi que la sensibilisation des publics aux changements de comportements pour les accompagner au report modal vers le vélo.

Dans ce cadre, Vélo-Cité, avec **900 adhérents en 2018**, est un "acteur relais et partenaire" des pouvoirs publics en ce qui concerne la valorisation des politiques communautaires au niveau local

#### **Nos axes de travail >**

Aménagement et stationnement / Formation et pédagogie / Promotion et plaidoyer

**Nos programmes >** Vélo-école / Remise en selle / Au boulot à vélo ! / La Maison itinérante du vélo de la rive droite / La Fête du vélo métropolitain / Bourse aux vélos / Plateforme Cyclo-fiche / Cyclistes brillez / Formation professionnelle "initiateur mobilité vélo"...

#### **Contact presse > Vélo-Cité**

Oriane Hommet

05 56 81 63 89 / 07 78 88 09 96

[oriane.hommet@velo-cite.org](mailto:oriane.hommet@velo-cite.org)



#### **Bordeaux Métropole dans le peloton de tête des agglomérations cyclables**

A travers l'adoption du 2d Plan Vélo métropolitain 2017 - 2020 voté en décembre 2016, Bordeaux Métropole réaffirme son ambition de se maintenir dans le peloton de tête des agglomérations cyclables. De nombreux moyens sont mis en œuvre pour atteindre l'objectif de 15 % de part modale du vélo en 2020. Un budget de 70 M€ a été mis sur la table pour déployer un plan d'actions qui s'articule autour de 4 axes : donner envie de faire du vélo / initier à la pratique du vélo / donner à tous accès à un vélo / permettre de faire du vélo en toute sécurité.

Créations de nouveaux aménagements cyclables (notamment sur la zone de l'Aéroparc) et stationnements vélo (près de 3 000 arceaux posés en 2018), mise en place d'un réseau des Maisons des mobilités à l'échelle métropolitaine pour la promotion de la pratique cycliste et le prêt gratuit de vélos, augmentation et agrandissement des stations

V<sup>3</sup>, inauguration de la première vélo-rue de la Métropole (rue Dandicolle à Bordeaux), pont de pierre réservé aux modes doux et transports en commun, généralisation des sas-vélo et des cédez-le passage aux feux, opérations de communication (page facebook Bordo Métro Vélo...), soutien financier aux associations de promotion du vélo et coopération internationale sont quelques-unes des actions menées par Bordeaux Métropole visant à favoriser la pratique du vélo sur son territoire.

Les résultats : la part modale vélo est passée de 4 à 8 % entre 2009 et 2017. Les comptages 2018 effectués en différents points stratégiques de la Métropole montrent une nouvelle fois une très forte dynamique : + 10,5 % de cyclistes par rapport à 2017. Depuis le début de la mandature, l'augmentation atteint 50 %. D'après les premiers relevés, l'année 2019 semble être une nouvelle année record.

#### **Contact presse > Bordeaux Métropole**

Sophie Tracou - 05 56 93 68 69 - 06 07 83 75 17  
[s.tracou@bordeaux-metropole.fr](mailto:s.tracou@bordeaux-metropole.fr)

Benoît Javot - 05 56 93 85 59 - 06 32 55 15 80  
[b.javot@bordeaux-metropole.fr](mailto:b.javot@bordeaux-metropole.fr)